



**RÉDUIRE  
TRIER  
VALORISER**



**DÉCHÈTERIES**

de Grand Châtellerault



   [grand-chatellerault.fr](https://www.grand-chatellerault.fr)

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# Horaires

DE 9<sup>H</sup> À 12<sup>H</sup> ET DE 14<sup>H</sup> À 17<sup>H</sup>30  
Fermées les jours fériés

 OUVERTE  FERMÉE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>BONNEUIL-MATOURS</b> L'OISILLON - 05 49 21 25 07		✓		✓		MATIN
<b>CHÂTELLERAULT</b> LA MASSONNE - 05 49 02 52 74	✓	✓		✓	✓	✓
<b>CHÂTELLERAULT</b> NONNES - 05 49 93 54 55	✓		✓		✓	✓
<b>DANGÉ-SAINT-ROMAIN</b> LA TAILLE DES FOUGÈRES - 06 49 19 74 24	✓	✓	✓		✓	✓
<b>DOUSSAY</b> LE HAUT MASSILLY - 06 49 19 99 71	✓		✓		✓	✓
<b>NAINTRÉ</b> LAUMONT - 05 49 20 13 28	✓		✓	✓		✓
<b>SAINT-CRISTOPHE</b> LAC DE CHOUGNES - 06 02 18 77 14		✓		✓	✓	APRÈS-MIDI

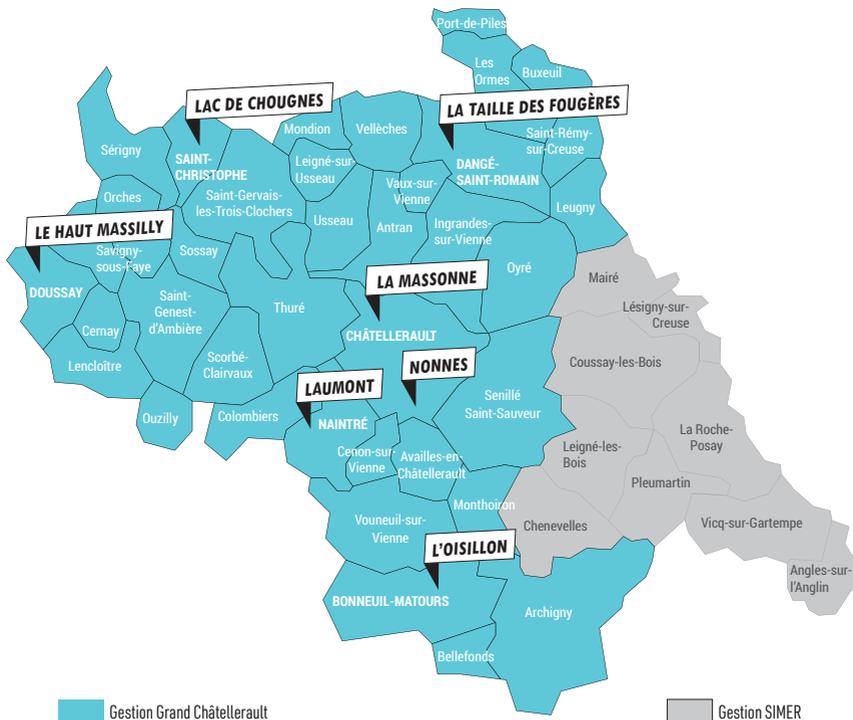
# Déchets acceptés

 BATTERIES	 BOIS	 CARTONS	 CARTOUCHES D'ENCRE	 CD/DVD	 DÉCHETS VERTS
 FILMS PLASTIQUE	 GRAVAT DÉBLAIS	 LAMPES	 MÉTAUX	 OBJETS ET MATÉRIAUX DE LA MAISON	 PILES ET ACCUMULATEURS
 PLASTIQUES RIGIDES	 PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	 POLYSTYRÈNES	 RADIOGRAPHIES	 RÉUTILISATION RÉEMPLOI	 TOUT-VENANT

 DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	 HUILE DE VIDANGE	 HUILE DE FRITURE
 PNEUMATIQUES	 DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)	

**Dépôt interdit pour les professionnels**

 AMIANTE INTERDITE



 Gestion Grand Châtellerault

 Gestion SIMER

# Avant de venir...

## JE PRÉPARE ET TRIE MES DÉCHETS PAR CATÉGORIE

Afin d'éviter la perte de déchets sur la route, je sécurise mon véhicule ou remorque.

### BON À SAVOIR

Je peux apporter mes branchages et repartir avec du broyat.

Son intérêt ? éviter la prolifération des herbes non désirées, préserver l'humidité et la biodiversité des sols ou encore protéger du froid...

Toutes les dates de broyage sur [grand-chatellerault.fr](http://grand-chatellerault.fr)



# Sur place...

## JE DÉPOSE MES DÉCHETS TRIÉS PAR CATÉGORIES DANS LES BENNES (OU CAISSONS) DÉDIÉES

Afin de favoriser le recyclage, le réemploi et la valorisation, il est obligatoire de répartir les déchets selon leur typologie lors du dépôt (ex: déchets verts, cartons, métaux, plâtre, produits toxiques...).

En cas de doute, je demande conseil à l'agent de déchèterie.

# Accès aux déchèteries

**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS QUI RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DE GRAND CHÂTELLERAULT (HORS GESTION SIMER). PRÉSENTATION D'UN BADGE OBLIGATOIRE.**

## COMMENT OBTENIR SON BADGE ?

- En ligne sur [grand-chatellerault.fr](http://grand-chatellerault.fr)
- À la direction Gestion des déchets de Grand Châtellerault, 208 rue d'Antran - 86100 Châtellerault sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Le premier badge est gratuit, 15 € le badge supplémentaire ou perdu.  
Si vous trouvez un badge, merci de le retourner à la direction Gestion des déchets.



[grand-chatellerault.fr](http://grand-chatellerault.fr)

GRAND  
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION